

Sommaire

Dossier

• L'environnement page 1 à 4

Divonne, la vie

• Le centre, St Gix, Rue de Vigny
Sports, Agenda page 2
• Agenda (suite), les anciens page 3
• Jeunesse page 4

Divonne, la ville

• Etat civil page 3
• Les échos du conseil page 4

Je vis à Divonne

la lettre d'informations municipales

la vie
la ville
divonne
à l'ouverture

Les Bains



Édito



Souvent, lorsque je rencontre des touristes, des curistes ou de simples visiteurs de passage à Divonne, je prends la mesure de la chance que nous avons de vivre dans une commune où l'environnement a été sauvegardé. La qualité de nos paysages qui ouvrent la vue sur la chaîne des Alpes ou sur le Jura, la verdure omniprésente en ville, nos parcs, mais aussi sur les espaces agricoles, la beauté de notre rivière la Divonne et celle des multiples ruisseaux font l'admiration de tous.

Ce sera d'ailleurs la grande question qui sera soumise aux élus, mais aussi à l'ensemble de la population qui ne manquera pas d'être consultée à l'occasion de l'élaboration du nouveau plan d'occupation des sols, appelé désormais PLU. Sauvegarder ce que nous avons de plus cher, nos espaces et nos paysages, valoriser notre environnement merveilleux seront au cœur de nos préoccupations. D'ailleurs, depuis bien longtemps, les élus n'ont pas manqué de s'en préoccuper. Les touristes et les habitants de Divonne savent-ils les efforts considérables qui ont été entrepris depuis une dizaine d'années pour développer notre réseau de sentiers ? Connaissent-ils avec précision les travaux gigantesques entrepris pour sauvegarder ou valoriser notre rivière, effort qui s'inscrit dans le contrat de rivières porté par la Communauté de Communes ? Chacun a-t-il pris la mesure des travaux qu'effectuent au quotidien nos services floraux pour embellir la ville ? Ce sont tous ces sujets qui vous seront présentés dans ce « Je vis à Divonne ». Alors que la région genevoise se développe rapidement, que nous voyons nos espaces verts dévorés par une urbanisation effrénée, sachons ensemble mettre en place les politiques de sauvegarde de notre environnement qui permettront à Divonne de garder son caractère et son art de vivre qui sont si utiles à la population sédentaire mais aussi aux curistes et touristes qui nous font l'honneur de fréquenter notre station.

Etienne Blanc, Député-Maire de Divonne-les-Bains

Etienne Blanc

Interview de Marie-France Martin,
maire-adjointe chargée des travaux et de l'environnement

DOSSIER

L'environnement

1) « Je vis à Divonne » : Divonne est appréciée pour son cadre de vie, son environnement préservé. Quelles actions la municipalité conduit-elle pour que cela se pérennise ?

Marie-France Martin : c'est vrai que Divonne est appréciée pour son cadre de vie, pour sa nature

généreuse. Préserver ce patrimoine naturel est un objectif constant de l'équipe municipale.

C'est la raison pour laquelle dans tous les aménagements et projets conduits, le souci de préserver et de mettre en valeur l'environnement est toujours présent.





La municipalité poursuivra également ses efforts en matière d'aménagements de parcs et de jardins, de nouvelles pistes cyclables et de sentiers mais aussi en étant très vigilant sur les atteintes visuelles occasionnées par une publicité commerciale abusive comme on peut le déplorer dans certaines villes du Pays de Gex.

2) « Je vis à Divonne » : la rivière, la Divonne, fait partie intégrante du patrimoine naturel divonnais. Comment parvenez-vous à la préserver ?

Marie-France Martin : notre rivière est l'un des sites les plus remarquables du Pays de Gex qui présente de forts enjeux paysagers sur l'ensemble de son cours.

C'est la raison pour laquelle nous avons, d'une part, considérablement renforcé nos liens et nos relations avec les associations de protection de la nature, comme l'association de pêche de Divonne. Ensemble, nous œuvrons au quotidien pour entretenir la rivière et la préserver contre toute atteinte.

D'autre part, la commune de Divonne, est partie prenante du contrat de rivières Pays de Gex-Léman, porté par la Communauté de Communes du Pays de Gex. Il s'agit d'un véritable outil de développement local permettant d'établir un programme de réhabilitation des milieux aquatiques et de prévoir notre cadre de vie futur. Initié par les élus locaux, français et suisses, ce contrat vise 3 objectifs principaux : la lutte contre la pollution des eaux superficielles et souterraines, l'aménagement des cours d'eau pour assurer la sécurité des personnes et des infrastructures et la mise en valeur du patrimoine lié à l'eau. Par ce contrat, nous affichons clairement la volonté communale

d'œuvrer pour préserver l'environnement que nous dessinons pour les générations futures.



3) « Je vis à Divonne » : Divonne s'est récemment dotée d'une station d'épuration « dernière génération ». Quels bénéfices les Divonnais retirent-ils d'un tel équipement ?

Marie-France Martin : il est bon de rappeler que depuis 1995, la station d'épuration de Divonne est gérée par la Communauté de Communes du Pays de Gex et dès lors, élus et fonctionnaires de ces deux collectivités travaillent en étroite collaboration. Divonne, il ne faut pas se le cacher souffrait d'un retard considérable dans le mode de gestion de ses eaux usées : certaines canalisations sont encore en plomb et grâce à des programmes de travaux très importants, la communauté les change au fur et à mesure.

Notre nouvelle station d'épuration est pleinement opérationnelle depuis mars 2003. Elle permet ainsi de satisfaire aux nouvelles normes de traitements des eaux usées, de prendre en compte la quantité importante d'eau de pluie dans le réseau d'assainissement et d'améliorer la qualité des rejets dans la Versoix, se déversant dans le Léman. Cet investissement lourd (3,1 millions d'euros) permettra aux Divonnais d'être dotés d'un outil performant au service de la préservation de l'environnement.



• Le centre :

Les travaux du nouveau parking situé à proximité du centre nautique ont débuté. Cent places de parking supplémentaires seront à votre disposition fin juin. La pose de la charpente du futur centre culturel et d'animation débutera le 16 juin prochain.

• Saint Gix :

Afin de mettre un terme aux inondations constatées en hiver en cas de grandes pluies, route de St Gix, une tête d'aqueduc vient d'être posée par les services techniques. Cette dernière permet une évacuation beaucoup plus rapide des eaux stagnantes en évitant que les canalisations soient obstruées par des branches charriées lors des crues.

• Rue de Vigny :

Courant juin, les trottoirs vont être créés, l'éclairage public rénové et un nouveau revêtement au sol sera posé entre la rue des Bains et l'immeuble « le Regency ». Ces travaux finaliseront la rénovation de cette rue.



— sports

• 18 juin : le tour de Suisse à Divonne

Plus de cent cyclistes viendront à Divonne-les-Bains le 18 juin de la douane de Crassier pour repartir par la douane de Chavanne-de-Bogis. La circulation sera arrêtée pendant trente minutes environ. Que les amateurs de ce sport soient nombreux à venir encourager les sportifs inscrits à l'un des plus grands tours cyclistes après le Tour de France, le Giro et la Vuelta !



— agenda

• Commémoration appel du 18 juin

La commémoration de l'appel du 18 juin 1940 aura lieu à 19h au monument aux morts.

Renseignements au service association au 04.50.20.47.81.

• Les journées de l'environnement

Divonne accueille les 4^{èmes} journées de l'environnement du Pays de Gex les 14 et 15 juin. Ces journées sont placées sous le thème de l'eau douce. Des visites de la faune et de la flore de Divonne, une exposition à la salle des fêtes « au fil de l'eau » et des portes ouvertes à la station d'épuration sont organisées ces deux jours.

Pour plus de renseignements, le programme détaillé est à votre disposition à l'office de tourisme et à la mairie.





— agenda

• **Bientôt Divona Kerm'**

L'association St Etienne de Divonne (l'A.S.E.D.) est en pleine effervescence. Le dimanche 22 juin prochain à partir de 11h15 se déroulera une nouvelle édition de Divona Kerm'.

Placée sous le thème « construisons et partageons », l'accent est porté cette année sur les jeux et les stands pour enfants.

Comme chaque année, l'A.S.E.D. lance un appel à tous ceux qui souhaitent vider leur grenier et pouvoir ainsi doter la brocante.

Pour information, contactez le

04.50.20.31.51 ou le site internet :

<http://www.ased.free.fr>

• **Réunion publique d'information**

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), le 23 juin à 20h30 aura lieu à la salle des fêtes, une réunion publique d'information.

Information auprès de Vincent SCATTOLIN, chargé de mission pour le P.L.U., au 04.50.20.47.46.

• **L'émission de TV8 Mont-Blanc** « la place du village » diffusée le 24 juin prochain à 17h30, 20h30, 23h et 0h30 sera consacrée à Divonne-les-Bains. Un rendez-vous à ne pas manquer !



La mise en place de la nouvelle station et le maintien d'une partie des anciens équipements a entraîné un ajustement des prestations versées par les usagers divonnais à la société fermière : la Générale des Eaux. C'est pourquoi, du fait d'un meilleur service rendu, le tarif appliqué depuis le 1^{er} mars est

de 0,1607€ par m³ contre 0,1067€ précédemment.

Les Divonnais intéressés par le fonctionnement de cet équipement seront les bienvenus à l'occasion des journées de l'environnement des 14 et 15 juin lors desquelles ils pourront visiter la station d'épuration.

LES SENTIERS DE RANDONNÉES

Depuis 1998, quelles actions avez-vous mené à bien, et quels sont les projets à court et à moyen termes que vous souhaitez réaliser ?

Christian DUBOUT, conseiller municipal, a été chargé par Etienne BLANC, Député maire de Divonne-les-Bains, de coordonner le projet d'aménagement des sentiers de promenades de notre ville. C'est ainsi qu'il m'a été confié au mois de mai 1998, la réalisation de ce projet.

La priorité pour l'été 1998 était de remettre en état et aux normes départementales les itinéraires déjà en place et de créer des liaisons avec les autres villages.

Aujourd'hui, les communes de Grilly et Vesancy sont partenaires de nos projets, et une partie des itinéraires divonnais empruntent les chemins et sentiers de leurs communes.

Le réseau de sentiers, de promenades, et des circuits VTT est conséquent, et sans cesse amélioré et entretenu. Ce travail a été réalisé en collaboration avec le responsable du dossier « sentier » pour la CCPG, qui nous a fourni le mobilier de signalisation, d'information et les passages des clôtures.

▶ Le parcours sportif du Mont Mussy a été rénové complètement avec le changement de gros ateli-ers remis aux normes de sécurité actuelles.

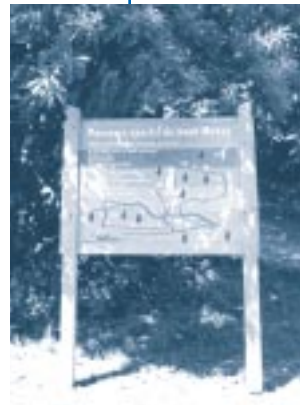
▶ Un site permanent d'initiation et de pratique de la course d'orientation a été implanté dans le Mont Mussy.

▶ Un inventaire des sentiers pédestres et VTT à aménager sur le secteur de Divonne, Grilly Mourex et Vesancy a été réalisé. Des circuits VTT ont vu le jour.

▶ Un travail avec nos voisins suisses a été élaboré : il prévoit des itinéraires proches pouvant passer de part et d'autre de la frontière.

▶ La réouverture d'anciens chemins a nécessité l'intervention de machines de broyage.

▶ Le site de la grande source est en cours d'aménagement.



• **Les anciens**

Le 15 avril dernier est née une nouvelle association divonnaise : « Divonne, hier et demain ». Présidée par Alain GIROD, cette association a pour objectifs de s'intéresser au patrimoine d'hier et de demain, de travailler à la mise en valeur des patrimoines, des réalisations et des savoir-faire. Chargés notamment de la mise en place d'actions découlant du projet intitulé « écoute patrimoniale », les bénévoles de cette association sont d'ores et déjà mobilisés sur un projet « fiches découvertes » destinées à recenser des lieux en centre ville renvoyant à un savoir-faire, une anecdote.

Pour ceux qui sont intéressés

par l'activité de cette association,

contactez Alain Girod au 06.07.06.16.44.

• **Etat civil**

- Mariages**
- **Patrice Guillouzie et Muriel Mulattieri,** le 17/05/2003
 - **Denis Bras et Isabelle Bonne,** le 24/05/2003
 - **Cédric Luce et Nathalie Quayzin,** le 31/05/2003
 - **Franck Ciuffini et Catherine Bordier,** le 31/05/2003

- Naissances**
- **Lisa Calabro,** le 31/03/2003 à Nyon
 - **Maxime Buttet,** le 06/03/2003 à Nyon
 - **Amélie Madrona,** le 11/04/2003 à Meyrin
 - **Yaël Anthonioz-Blanc,** le 25/04/2003 à Annemasse

- **Jean-Hugues Breuil,** le 05/05/2003 à Annemasse
- **Rachel Gozdowski,** le 05/05/2003 à St-Julien-en-Genevois
- **Alix Rivollet,** le 06/05/2003 à Annemasse

- Décès**
- **Maurice Ben Hammou, 69 ans,** le 25/04/2003 à St-Julien-en-Genevois
 - **Paul Dupupet, 92 ans,** le 01/05/2003 à St-Julien-en-Genevois
 - **Pier Rinaldo Wehrin, 82 ans,** le 04/05/2003 à St-Julien-en-Genevois
 - **Geneviève Pruvot, 77 ans,** le 11/05/2003 à Divonne-les-Bains

L'environnement

[suite et fin]



► Prochainement, il sera mis en place un aménagement du canal de Cran avec la pose de petites passerelles et de platelages.

► Pour cet été, la création d'un itinéraire de randonnée est envisagé : Divonne-Crassy-la Ripe (Suisse)-Villard-Divonne et une liaison

franco-suisse, de la baraque de Divonne-aux-Baulox dans la forêt de la Vattay.

► L'aménagement de nouveaux sites est en cours d'étude : belvédère, circuits à thèmes...

Frank Mandrillon
Chargé de mission sentiers

Les sentiers en quelques chiffres...²³

- 80 km de sentiers de randonnée,
- 50 km de parcours VTC et VTT,
- 350 euros du km : création et réalisation d'un itinéraire,
- 150 euros du km en entretien chaque saison,
- 1 responsable aménagement pendant 6 mois,
- 1 stagiaire ou saisonnier pendant 4 mois,
- La sollicitation de différents services de la mairie pour la réalisation des travaux.

ZOOM SUR LE SERVICE FLORAL

Placé sous la responsabilité d'Hubert Burnichon, le service floral est composé de 15 agents titulaires, aidés de 8 saisonniers en juillet et août et de 3 agents en apprentissage. C'est un service important rattaché à la direction des services techniques qui a constamment à l'esprit la volonté communale de maintenir notre classement 3 fleurs et avouons-le, comme objectif futur, une quatrième. Outre le fleurissement de la ville, le service floral assure aussi la tonte des espaces verts, y compris les terrains de football, l'entretien d'un parc d'arrosage automatique en pleine extension, le suivi sanitaire et l'élagage de 2800 arbres et ne l'oublions pas, un soutien au service voirie pour le déneigement de la ville.

A l'automne prochain, le service intégrera les nouvelles serres en cours de construction dans la zone artisanale. Cette nouvelle unité de production de 2400m² viendra remplacer les serres du Château de Crassy dans lesquelles la commune était locataire.

Grâce à cet équipement moderne de production et de gestion, les plantes seront de meilleure qualité et le fleurissement encore plus diversifié. Il est important de souligner que des économies

d'énergie très significatives seront réalisées.

Soucieux de la protection de l'environnement divonnais, le service n'emploie plus que des produits phytosanitaires dans le cadre d'une production biologique intégrée. C'est la raison pour laquelle les agents utilisent des insectes auxiliaires pour lutter contre les « ravageurs » et pour les désherbants, seuls ceux ne figurant pas comme produits toxiques sont appliqués.

Le service en quelques chiffres :

40 hectares d'espaces verts soit 120 sites d'intervention, plus de 500 jardinières, 1800m² de massifs plantés deux fois par an, production de 60000 plantes annuelles et 30000 bi-annuelles et de 3100 plantes fleuries comme les chrysanthèmes.

N'oublions pas que le service, à titre bénévole, gère une station météo en lien direct avec Météo France et que les agents sont d'ores et déjà en pleine effervescence pour préparer les Floraliés de Nyon et de Bourg-en-Bresse en novembre prochain.



en juillet,

- Le magazine 12 pages tout en couleurs !!!
- Le dossier « vivre à Divonne-été 2003 »



ville de partage

• Jeunesse

- Le centre de loisirs à l'écoute des plus jeunes :

Du lundi 30 juin au mercredi 27 août, le centre de loisirs de Divonne-les-Bains accueillera les enfants âgés de 3 à 12 ans. Les inscriptions se font les lundis, mercredis et vendredis au centre de loisirs.

Pour tout renseignement et inscription, contactez le centre de loisirs au 04.50.20.30.93.

divonne, la ville

ville en direct

• Les échos du conseil

Lors de sa séance du 15 mai 2003, le conseil municipal a approuvé une convention avec la société SIRMAD GRAND SUD en vue de la réalisation d'un complexe hôtelier au lieu-dit « les longs prés » comprenant un hôtel trois étoiles de 90 chambres et une résidence hôtelière de 102 unités de logements, et un avenant à une convention d'occupation du domaine public signé avec la société FORESTLAND.

Le conseil municipal a également approuvé :

► le choix des entreprises pour les travaux d'aménagement de voiries, de réseaux et de parkings pour les rues de Vigny, avenue des Alpes-rue du port et des abords des serres,

► de confier au cabinet Merlin une mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement et le remplacement de la conduite d'eau potable et d'eau des fontaines pour la Grande Rue,

► le choix d'un maître d'œuvre pour la voie Est du lac (nouvelle voie qui doit permettre d'accéder au parking de l'hippodrome depuis la douane en le contournant).

Enfin, le conseil municipal a désigné les membres de la commission chargée du suivi et de l'étude de la révision du P.L.U.

Directeur de publication : Etienne Blanc

Comité de rédaction : Véronique Baude, Didier Lai, Marie-France Martin, Franck Mandrillon, Michèle Ragobert

Hôtel de Ville

73, avenue des Thermes

01220 Divonne-les-Bains

Mail : communication-culture@divonne.fr

Tél. 04 50 20 03 49 - Fax. 04 50 20 01 40

Réalisation : X'PRIME Thoiry/Lyon 04 78 38 19 76

Impression : IOF

Tiré à 4500 exemplaires

Distribué par votre facteur